



**OBJET AUTORISATION POUR LE MAIRE D'ENGAGER,
LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES
D'INVESTISSEMENT**

Réf. 2012-05 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 JANVIER 2012
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, François FOSSOUX

Secrétaire de séance : Ginette VIVIAN

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal : 9

Dans l'attente du vote du budget 2012, il est nécessaire de payer les factures en investissement. Selon l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le Budget Principal de la commune de Nonglard est concerné par cette délibération.

Il est proposé aux élus :

D'autoriser Monsieur le Maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'à l'adoption du Budget 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à engager mandater et liquider les dépenses d'investissement comme indiqué ci-dessus.



**OBJET AUTORISATION POUR LE MAIRE D'ENGAGER,
LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES
D'INVESTISSEMENT**

Réf.2012-05 feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 JANVIER 2012
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation :
23 janvier 2012

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 30 janvier 2012

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 31 janvier 2012